



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW, code 39  
Hebdomadaires régionaux de l'Estrie

**Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic**

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE INVITE LES CITOYENS À S'EXPRIMER  
LE 16 JUILLET PROCHAIN**

Québec, le 18 juin 2019 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tiendra la deuxième partie de l'audience publique sur le *Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de Lac-Mégantic* par la Ville de Lac-Mégantic à compter du **mardi 16 juillet 2019, à 19 h**, à la **Salle Bestar du Centre sportif Mégantic**, situé au 5400, rue Papineau à Lac-Mégantic. Les séances publiques se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission. Elles seront retransmises en direct en mode vidéo dans le site Web du BAPE à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

Cette deuxième partie permettra d'entendre les mémoires, les opinions verbales et les suggestions des personnes, des municipalités, des organismes et des groupes désireux de donner leur avis à la commission.

**COMMENT RÉDIGER UN MÉMOIRE ?**

Un mémoire est un document servant à exposer des opinions ou des préoccupations sur un sujet précis. Il permet de développer et de préciser les arguments qui soutiennent cette opinion.

En règle générale, un mémoire comprend les éléments suivants : une courte présentation de la personne, du groupe, de l'organisme ou de la municipalité qui soumet le mémoire, une brève explication de l'intérêt porté au projet, des opinions sur l'ensemble du projet, les préoccupations liées au projet et, le cas échéant, les suggestions et les commentaires susceptibles d'améliorer le projet. Ceux et celles qui décident de ne pas rédiger un mémoire peuvent exprimer leur opinion verbalement au cours de l'audience publique. Une présentation verbale peut être développée de la même façon qu'un mémoire.

Nous vous invitons à prendre connaissance des règles de participation en audience publique à l'adresse [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca), sous la rubrique « [Participer](#) ».

**COMMENT PRÉSENTER UN MÉMOIRE ?**

Afin d'assurer une bonne planification du déroulement des séances publiques de l'audience, toute personne qui désire présenter un mémoire ou s'exprimer verbalement au cours de l'audience est invitée à en informer la coordonnatrice du secrétariat de la commission, M<sup>me</sup> Caroline Cloutier. Vous devez transmettre le formulaire en ligne [Avis d'intention](#) disponible dans le site Web du BAPE **au plus tard le 3 juillet 2019**. Si vous n'avez pas accès à un ordinateur, vous pouvez transmettre votre avis d'intention par télécopieur au 418 643-9474 ou nous informer par téléphone en composant le 418 643-7447 poste 432 ou, sans frais, le 1 800 463-4732.

Afin que la commission puisse en prendre connaissance avant la séance publique, le mémoire, bien identifié au projet, devra être transmis **au plus tard le 11 juillet 2019 à midi** en utilisant le formulaire en ligne [Dépôt de mémoire](#), ou par la poste, au 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10, Québec (Québec) G1R 6A6, à l'attention de M<sup>me</sup> Caroline Cloutier. Les personnes désireux transmettre leur mémoire par courrier électronique pourront l'adresser à [voie\\_ferroviaire\\_megantic@bape.gouv.qc.ca](mailto:voie_ferroviaire_megantic@bape.gouv.qc.ca).



Par souci de protection des renseignements personnels, nous vous demandons de fournir vos coordonnées sur une page distincte. **Un mémoire transmis sans vos coordonnées personnelles ne pourra être considéré par la commission.** Les mémoires demeurent confidentiels jusqu'au moment de leurs présentations devant la commission et seront ensuite diffusés dans le site Web du BAPE.

#### **OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?**

Vous pouvez consulter les documents relatifs au projet ainsi que les transcriptions des séances de la première partie de l'audience aux endroits suivants :

- Médiathèque Nelly-Arcan, 3700, rue Lemieux, Lac-Mégantic ;
- Bibliothèque La Reliure, 2430, rue Saint-Jean, Frontenac ;
- Bureau du BAPE, 575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10, Québec ;
- Registre des évaluations environnementales du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques à l'adresse suivante : [www.ree.environnement.gouv.qc.ca](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca).

#### **LA PARTICIPATION DU PUBLIC EST ESSENTIELLE !**

La participation du public est essentielle pour la commission d'enquête. Elle permet d'entendre les arguments, les opinions et les suggestions des participants avant la rédaction du rapport qui sera remis au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, au plus tard le 9 octobre 2019.

Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec M<sup>me</sup> Caroline Cloutier, coordonnatrice du secrétariat de la commission au 418 643-7447 poste 432 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [voie\\_ferroviaire\\_megantic@bape.gouv.qc.ca](mailto:voie_ferroviaire_megantic@bape.gouv.qc.ca).

Source : Karine Lavoie  
Conseillère en communication  
418 643-7447, poste 536 ou 1 800 463-4732  
[voie\\_ferroviaire\\_megantic@bape.gouv.qc.ca](mailto:voie_ferroviaire_megantic@bape.gouv.qc.ca)